



COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

LOIRET

Le DRFIP a fait le point sur la situation sanitaire du département et à évoquer les sujets suivants :

Situation sanitaire

M. DALLES a rappelé que depuis le 01/09/2020, 13 cas de COVID 19 ont été recensés dans le Loiret. Les collègues « cas contacts » recensés à la DRFIP ont été dépistés et les résultats se sont tous avérés négatifs.

Il a été rappelé qu'en cas de suspicion COVID ou de cas contact, il convient de contacter d'abord le Docteur BRACONNIER puis la direction.

Télétravail

Pour l'instant 150 agents se trouvent en situation de télétravail (convention signée et équipement informatique remis).

Des demandes supplémentaires sont en attente de validation par la direction. Au total, 202 agents seraient en mesure de télétravailler au regard du matériel disponible à la direction. Le taux de télétravailleur pourrait ainsi avoisiner les 25%.

Le DRFIP a précisé que la quotité hebdomadaire de télétravail pouvait être augmentée jusqu'à 3 jours par semaine dans la mesure où les missions exercées le permettent.

A notre demande, relatif aux questions que vous nous avez remonté, Il a précisé aussi que tous les agents peuvent demander un télétravail si les conditions pour y prétendre correspondent.

Une étude de la direction a montré que le pourcentage de télétravailleurs était plus faible sur certains sites. Les chefs de services ont alors été invités de faire le point avec leurs agents qui souhaiteraient télétravailler.

Il est précisé que la dotation de « Tiny » s'accompagne d'écran.

NRP- Conseillers aux décideurs locaux

Afin de donner plus de visibilité à ceux qui envisagent de postuler à la nouvelle fonction de CDL, la direction va diffuser des cartes pour les postes ouverts en 2021 et 2022. L'intérêt de ce nouveau métier ainsi que les zones géographiques de chacun des postes à pourvoir.

Pour les postes offerts en 2021 (4), la date butoir pour présenter sa candidature est le **26/11/2020** pour les cadres A+ ou A. Pour 2022, 6 postes seraient prévus.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous les transmettre.

La CFTC pose vos questions et vous adresse les réponses apportées dans le compte-rendu de la conférence audio.

La section CFTC DGFIP Loiret reste à votre écoute. Prenez soin de vous.

